

Façade maritime
Manche - Mer du Nord



Secteur DH MAN 02

Régions littorales :

Nord-Pas-de-Calais
Picardie

Départements littoraux :

Pas-de-Calais
Somme

Communes littorales :

Ault, Berck-sur-Mer, Boismont, Camiers, Cayeux-sur-mer, Conchil-le-Temple, Cucq, Danes, Etaples, Favières, Fort-Mahon-Plage, Groffliers, Lanchères, Le Crotoy, Le Touquet, Merlimont, Noyelles-sur-Mer, Pendé, Ponthoile, Quend, Saint-Josse, Saint-Quentin-en-Tourmont, Saint-Valéry-sur-Somme, Waben, Woignarue

Superficie :

33 306 ha (330,06 km²)

Espace marin :

100 %

Profondeur maximale :

23 m

Patrimoine naturel remarquable :

Phoques veau-marin, poissons amphihalins, sédiments sableux plus ou moins envasés

Principaux usages :

Transport maritime, pêche professionnelle et de loisir, conchyliculture, navigation de plaisance et sports nautiques, chasse

Partenaires pour la gestion du site :

- Représentants des pêcheurs et autres usagers
- Syndicat Mixte Baie de Somme Grand littoral picard
- Communes
- EDEN 62
- Conservatoire du Littoral
- Services de l'Etat

RESEAU EUROPEEN NATURA 2000 EN MER

Directive Habitats Faune Flore

BAIE DE CANCHE ET COULOIR DES TROIS ESTUAIRES

FR3102005



Estuaire de la Canche
Photo DIREN

Les baies de Somme, d'Authie et de Canche constituent trois entités fonctionnelles proches géographiquement et en connexion écologique sur la partie marine comme sur la partie terrestre. L'objectif du site Natura 2000 proposé est de couvrir ces trois estrans ainsi que le corridor écologique qui les relie (jusqu'à 3 milles marins). Cette zone est sous influence de la Seine et influence les zones plus au nord (dérive littorale).

Localisation et description du site

Situé au large de la côte sableuse picarde et du sud du Pas-de-Calais, le site "Baie de Canche et couloir des trois estuaires", d'une surface d'environ 330 km², permet de compléter le réseau Natura 2000 existant qui couvre d'ores et déjà la baie de Somme, une partie de la baie d'Authie et de la baie de Canche, et les massifs dunaires du littoral.

Le site s'appuie sur les sites Natura 2000 existants tels que FR2200346 "Estuaires et littoral picards", FR3100482 "Estuaire, dunes de l'Authie, mollières de Berck et prairies humides arrière-littorales", FR3100481 "Dunes et marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde" et FR3100480 "Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen".

Hors connexion avec ces sites, le site "Baie de Canche et couloir des trois estuaires" s'appuie sur le trait de côte, afin de couvrir la totalité des espaces découvrants (estran) du secteur, et s'étend jusqu'à la limite des 3 milles nautiques.

Au sud, le site est limité par une droite à peu près perpendiculaire à la côte, au niveau du phare d'Ault. Au nord, le site s'étend jusqu'au parallèle 50°35'N, au niveau du village de Sainte-Cécile, sur la commune de Camiers (coordonnées géographiques en WGS 84).

Intérêt européen

Le site "Baie de Canche et couloir des trois estuaires" est principalement ciblé pour les habitats d'intérêt communautaire "[Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine](#)" (1110), "[Estrans sableux et/ou vaseux exondés à marée basse](#)" (1140) et "[Estuaires](#)" (1130).

Ce site se caractérise par un complexe d'estuaires et d'estrans vaseux en connexion écologique. Ce complexe est majeur à l'échelle de la façade. Il joue un rôle essentiel de nourricerie de poissons et pour les poissons amphihalins, constituant la limite amont des niches écologiques en estuaires.

Les estuaires concernés présentent l'ensemble des habitats atlantiques caractéristiques de la slikke et du shorre, soit plus d'une vingtaine de groupements, dont certains très remarquables et fragiles, liés aux contacts des dunes et prés salés et dépendants des degrés



Localisation du site "Baie de Canche et couloir des trois estuaires"

de salinité. La morphologie de ces estuaires est très caractéristique et originale avec leurs systèmes de poulier et musoir. En particulier le musoir sur la rive nord de la Canche est le seul indemne de tout endiguement et altération notable, et constitue un site exceptionnel avec son système complexe de contre poulier du Pli de Camiers.

Le site se justifie également par la présence de trois espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire qui fréquentent régulièrement ce secteur, comme le [Phoque veau-marin \(1365\)](#) (*Phoca vitulina*), sédentaire et reproducteur en baie de Somme, le [Phoque gris \(1364\)](#) (*Halichoerus grypus*) présent hors période de reproduction et le [Marsouin commun \(1351\)](#) (*Phocoena phocoena*), dont la fréquentation est moins bien connue.

Le phoque veau-marin affectionne principalement les estuaires sablonneux abrités pouvant lui apporter un rythme de vie en fonction des marées. La baie de Somme constitue l'un des trois sites majeurs en France où le Phoque veau-marin se reproduit (avec la baie du

Mont-Saint-Michel et la baie des Veys). On estime dans la Baie de Somme qu'environ 100 individus sont sédentaires et l'effectif maximum observé lors de la période de reproduction est de 175 individus (données de 2007). Les phoques utilisent le périmètre proposé en site Natura 2000 comme zone de déplacement et de pêche.

Dans la baie d'Authie, les phoques veaux-marins sont présents principalement à marée haute et il est donc probable que la baie d'Authie serve de zone de chasse à des individus qui se reposent en baie de Somme. L'effectif maximum observé en baie d'Authie en 2007 est de 12 phoques veaux-marins.

Le phoque veau marin est de plus en plus présent en baie de Canche.

Le phoque gris se retrouve généralement sur les côtes rocheuses, mais il est présent régulièrement en baie de Somme entre mars et octobre, avec un effectif maximum de 52 individus. Il est aussi observé en moindre proportion en baie d'Authie (le maximum étant de 4 individus observés en 2007). Les individus présents en baies de Somme et d'Authie peuvent également utiliser la bande côtière comme zone de déplacement et de pêche.

Le marsouin commun se trouve principalement sur le plateau continental, avec une préférence pour les zones de haut-fond. Compte tenu de la difficulté d'observation de cet animal, les seules données actuellement disponibles se réfèrent aux échouages dont le nombre est en progression sur les deux dernières années. Il s'agit d'un site majeur, à l'échelle nationale, de passage des marsouins. Espèce ciblée par Natura 2000 et la convention OSPAR, la France a une responsabilité forte pour cette espèce, dans le maintien de son aire de répartition.



Phoque veau-marin
Photo DIREN

Orientations pour une conservation durable du site :

Un comité de pilotage mis en place conjointement par le Préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, le Préfet du Pas-de-Calais et le Préfet de la Somme, réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de suivre l'élaboration du document d'objectifs qui devra définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des milieux et espèces animales d'intérêt européen concernées.

Sources / Bibliographie :

1. Augris C. et al., 1995. Le Domaine marin côtier du Nord-Pas-de-Calais. Carte des formations superficielles. Echelle 1/100 000. IFREMER, Région Nord-Pas-de-Calais, USTL.
2. CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).
3. Dewarumez J.M., 2008. Université de Lille 1. Station marine de Wimereux. Dires d'expert.
4. Duhamel F., 1996. Recensement des sites susceptibles d'être retenus dans le cadre de la Directive Habitats Faune Flore.
5. MNHN, 2007 – Choix des secteurs pertinents pour la désignation de sites NATURA 2000 en mer. 69 p.

Sans anticiper la phase de concertation, des usages et pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000 à destination des professionnels.

Quant aux les projets soumis à autorisation administrative dans le cadre de la législation existante (extractions de granulats, parc éoliens...) devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

6. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Carte SHOM 7416 et 7416 G. Carte simple et carte de sédimentologie (nature des fonds). Abords Sud de Boulogne-sur-Mer - Du Tréport à Boulogne-sur-Mer au 1/75 000. Edition 2006.
7. Picardie Nature. Observations de mammifères marins.
8. Voisin P., 2007. Synthèse des connaissances sur la distribution des mammifères marins en région Nord-Pas-de-Calais.
9. Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La documentation française. Tome 2 : les habitats côtiers, 399 p. Tome 7 : les espèces animales, 353 p.

Rappels

Liste et codes des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site

- 1110 – Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1130 – Estuaires
- 1140 – Estrans sableux et/ou vasières exondés à marée basse

Liste et codes des espèces de l'annexe II d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant la désignation du site

- 1095 – Lamproie marine
- 1099 – Lamproie de rivière
- 1102 – Grande Alose
- 1106 – Saumon atlantique
- 1351 – Marsouin commun
- 1364 – Phoque gris
- 1365 – Phoque veau-marin

Liste des habitats et des espèces de la convention OSPAR présents sur le site

Marsouin commun



Mars 2008